



LES ENFANTS SOLDATS



© UNICEF/UNI86908/Asselin - Chad, 2010

1

QU'EST-CE QU'UN ENFANT SOLDAT ?

Les enfants soldats sont toutes les personnes de moins de 18 ans qui, à travers le monde, sont **recrutées*** et utilisées **illégalement** par des groupes ou des forces armés. Ce sont aussi bien des filles que des garçons, et certains ont à peine 7 ans.

Ils sont utilisés comme combattants, mais aussi comme espions, soigneurs, porteurs, cuisiniers, messagers ou encore « esclaves » sexuel(e)s (particulièrement pour les filles)...

Qu'ils soient témoins des **conflits** ou forcés d'y prendre part, ces enfants et adolescents sont avant tout des victimes. Ils sont **violents, exploités, blessés**... Ils subissent les lourdes conséquences physiques et psychologiques de cet enrôlement... quand ils ne sont pas tués. Ils sont ainsi privés de leurs droits et de leur enfance.

2

QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège de la **maltraitance** et de l'exploitation et a le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir.

C'est le droit à la protection dont doivent bénéficier tous les enfants et c'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantisse la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).

3

QUELQUES CHIFFRES...

On estime qu'il y a 250 000 enfants soldats dans le monde, dont environ 40 % de jeunes filles. La plupart de ces enfants sont **enrôlés** sur le continent africain.

Grâce à l'UNICEF, depuis 1998, plus de 100 000 enfants ont été libérés et réinsérés dans leurs communautés, dans plus de 15 pays du monde touchés par des conflits armés.

4

POURQUOI UN ENFANT DEVIENT-IL ENFANT SOLDAT ?

Un enfant ne choisit pas nécessairement de devenir enfant soldat. Les enfants sont le plus souvent enlevés et recrutés de force dans les groupes et **forces armées**. Quand ils rejoignent ces groupes volontairement, c'est le plus souvent parce qu'ils sont séparés de leur famille, déplacés pour des raisons de pauvreté, habitent des zones de conflit ou n'ont plus aucune chance d'avoir un travail ou d'aller à l'école.

5

POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LES ENFANTS SOLDATS ?

Quand un enfant est recruté illégalement dans un **groupe armé**, il est également très souvent exploité, **abusé**, violenté et n'est donc plus protégé.

Ces enfants enrôlés ne vont plus à l'école. Ils ne peuvent plus se développer et se construire un avenir. Ils risquent leur vie !

Le 12 février, c'est la Journée internationale des enfants soldats, dédiée aux milliers de garçons et de filles enrôlés de force dans des groupes armés.



6

QUE FAIT L'UNICEF POUR AIDER LES ENFANTS SOLDATS ?

L'UNICEF défend le droit des enfants partout dans le monde de ne pas faire la guerre, ni de la subir.

L'UNICEF :

- **plaide** auprès des forces et groupes armés pour qu'ils cessent de recruter des enfants
- aide à **réinsérer** les enfants enrôlés par les groupes et forces armés : en 2010, environ 11 400 enfants associés aux conflits ont été pris en charge par l'UNICEF
- aide les enfants libérés à retrouver une vie normale en allant à l'école
- apporte des soins et des aides aux enfants blessés et **traumatisés** par la guerre.



QUELQUES TÉMOIGNAGES À TRAVERS LE MONDE

« Ma vie parmi les soldats était très dure. (...) Oui, je devais utiliser mon arme pour tuer des gens, spécialement quand les habitants des villages refusaient de céder leur nourriture. Je ne pouvais pas supporter la situation. (...) Je me suis souvenu avoir entendu à la radio que l'ONU aiderait les enfants soldats qui voulaient rentrer chez eux. Alors, j'ai décidé de provoquer le destin, j'ai réuni trois de mes camarades et je me suis enfui. »

Sylvain, Rwanda, ex-enfant soldat en République démocratique du Congo.

« J'ai été enfant soldat de l'âge de 13 à 16 ans et je n'ai pas eu le choix, j'avais perdu toute ma famille à cette époque. Être enfant soldat, dans un de ces groupes, ce n'est pas être soldat dans une armée régulière. Il n'y a pas de directive pour vous dire ce que vous deviez faire (...) tu devais te battre pour tes munitions, ta nourriture... On était traumatisé à cause de la violence et des tueries permanentes (...). Tuer devenait alors aussi facile que n'importe quoi d'autre, c'était la réalité quotidienne. (...) On partait et on tirait sur les gens, on tuait des gens, et on faisait n'importe quoi... C'était les missions quotidiennes. Chaque jour était fait de violence et de drogue. C'était la vie. Durant le conflit en Sierra Leone, on trouvait des enfants soldats dans tous les différents groupes armés... »

« Alors l'UNICEF, Human Rights Watch et des ONG ont commencé à créer des programmes pour sortir les enfants de la guerre, car l'utilisation de ces enfants était devenue massive. J'ai eu la chance d'être un de ces enfants libérés et c'est en 1996 que je suis arrivé dans un centre de réhabilitation. Et la vie a commencé à reprendre un cours normal. Je pense qu'il est important que je parle de mon expérience, même si pour moi c'est difficile à chaque fois. Montrer que c'était possible avec l'aide et le soutien approprié de permettre aux enfants de redonner un cours normal à leur existence. Je pense que c'est un travail très important qui doit être fait, car on continue au moment même où je vous parle à utiliser des enfants. »

Ishmael Beah, ex-enfant soldat en Sierra Leone et devenu Ambassadeur de l'UNICEF.

Source : UNICEF



© UNICEF/UNI130547/Sokol - Central African Republic, 2012

SOURCES

Le chemin parcouru, mémoires d'un enfant soldat, Ishmael Beah, Presse de la cité (<http://www.pressesdelacite.com>), 2008.

Rapport « La Situation des enfants dans le monde 2016 – L'égalité des chances pour chaque enfant », Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2016.

<https://blogs.unicef.org/fr>

VOIR AUSSI

Fiche
« L'UNICEF et les droits de l'enfant »

Fiche
« Le droit à la protection »

Fiche
« Le droit à l'éducation »

Fiche
« Le travail des enfants »



VOCABULAIRE

Abuser v. 1. Tromper quelqu'un, utiliser la force pour lui imposer de faire quelque chose. 2. Violer.

Conflit n.m. Guerre.

Enrôlé adj. Engagé, recruté.

Exploitation n.f. Fait de profiter d'une personne, de son travail.

Forces armées n.f. plur. Personnes qui possèdent des armes et dépendent de l'armée : les forces militaires (l'armée), les forces de l'ordre (la police).

Groupe armé n.m. Groupe d'hommes qui possède des armes, indépendant de l'armée nationale d'un pays.

Illégalement adv. De façon illégale, contraire à la loi.

Maltraitance n.f. Fait de traiter avec violence, brutalité.

Plaider v. Influencer les décisions politiques en faveur des enfants.

Recruté n.m. Engagé. Les enfants soldats sont recrutés illégalement et souvent de force.

Réinsertion n.f. Fait pour une personne qui a vécu dans l'exclusion de retrouver une place dans la société.

Traumatisé adj. Choqué par quelque chose que l'on a vécu, vu ou entendu.

Violenter v. 1. Obliger quelqu'un à faire quelque chose par la violence. 2. Violer.